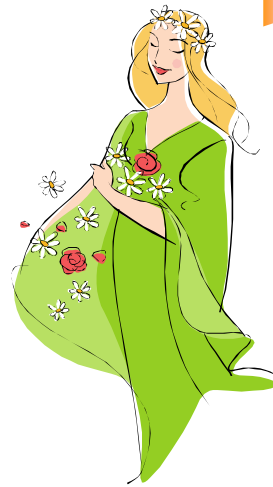
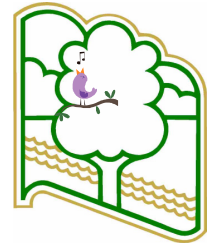


Mai 2008

Bienvenue à nos soldats de retour  
au bercail et toutes nos pensées pour  
ceux toujours en mission !



Volume 1, Tome 2



SAINT-GABRIEL  
- DE -  
VALCARTIER

# BULLETIN D'INFORMATION L'INDISPENSABLE

## Un mot du maire

Notre interminable hiver semble enfin tirer sa révérence, et quel hiver ce fut ! Avec plus de 500 centimètres de neige, nous avons enregistré un record, que nous espérons ne pas surpasser pour bien des années. Je pense que nous sommes tous coupables de s'être demandé pourquoi nous persistons à vouloir habiter dans un climat si difficile. Mais enfin, arrive quelques belles journées ensoleillées et nos sourires sont de retour. Nous passons nos temps libre à l'extérieur, que ce soit pour déblayer la cour ou pour profiter des rayons du soleil en prenant une

longue marche. Ceci me fait songer aux raisons pour lesquelles nous choisissons d'habiter à Saint-Gabriel-de-Valcartier, et je constate que les raisons sont nombreuses. Nous vivons en campagne, mais sommes à peine à une demie heure d'une des plus belles villes du monde. Notre esprit de communauté est semblable à nul autre, avec nos deux cultures qui se respectent mutuellement et vivent en harmonie dans une petite municipalité où tous et chacun est notre voisin. Oui, nous avons beaucoup de neige, mais

nous ne sommes pas exposés aux conditions climatiques extrêmes tels que les ouragans, tornades ou sécheresses que nous voyons trop souvent au télé journal. Nous avons quatre saisons distinctes, chacune unique en son genre ! Dans l'ensemble, je crois que nous sommes chanceux de vivre ici. Je suis fier de notre Municipalité et j'ose espérer que vous l'êtes aussi. Souvenez-vous que la beauté est dans les yeux de celui qui regarde et que nous sommes réellement bénis !  
Bon printemps à tous !

*Brent Montgomery*

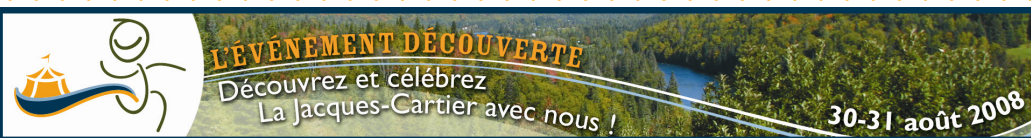
## Dans ce numéro :

Résidus domestiques	2,3,4
Message des Travaux publics et urbanisme	4,5
Message du Service des incendies	5
Sports et loisirs- Journée familiale	6
Sports et loisirs- Programmation d'été	6,7,8
Bibliothèque municipale	9
MRC- L'Événement Découverte	9
Messes et services religieux, calendrier d'été	10

## RECYC-FRIGO Environnement- Pour poser un geste VERT

La Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier soutient ce programme et vous encourage à y participer activement. Au-delà des objectifs d'efficacité énergétique, le programme RECYC-FRIGO Environnement répond aussi à un enjeu environnemental majeur en recyclant 95% des matières contenues dans les appareils récupérés. Ce programme de grande envergure permettra au Québec de se doter d'une infrastructure de recyclage dont la technologie et la capacité de traitement cadreront avec les nouvelles normes environnementales attendues et aux besoins des municipalités.

Voir page 4



## L'Événement Découverte 30-31 août 2008 – L'organisation se précise !

Découvrez La Jacques-Cartier avec nous ! Pour les circuits animés, les sites ont été soigneusement sélectionnés pour leur adéquation avec les thèmes liés au patrimoine historique et culturel de leurs milieux, en plus d'être représentatifs des beautés de La Jacques-Cartier. Vous aurez le choix parmi « Nature et Villégiature », « Savoir et Mémoire » et « Lieux de culte,

Lieux de progrès ».

L'Événement Découverte a maintenant son site Internet, qui comprend notamment la programmation, les activités, les services et les nouveautés.

Gardez-le dans vos favoris ! Il sera régulièrement enrichi et mis à jour d'ici l'événement !

[www.mrc.lajacquescartier.qc.ca](http://www.mrc.lajacquescartier.qc.ca)

Célébrez La Jacques-Cartier avec nous ! Dimanche le 31 août, soyez de la fête à la Chapelle Saint-Jacques-de-Tewkesbury, au cœur de la Vallée de la Jacques-Cartier! Animation, prestations artistiques, souper méchoui, prix de participation... et plus encore !

Voir page 9

## Collecte de résidus domestiques dangereux



La Municipalité offrira gratuitement des collectes par apport volontaire pour les résidus domestiques dangereux. Ces collectes auront lieu **dimanche le 25 mai 2008** et **dimanche le 7 septembre 2008 de 9h à 15h** dans le stationnement du garage municipal (1745, boul. Valcartier). **Vous devrez vous-mêmes venir porter vos matières dangereuses au point de collecte.**

Avec l'arrivée du printemps, le temps est opportun pour offrir une collecte des résidus domestiques dangereux. Voici la liste des matières qui seront récupérées lors de cette journée :

### PEINTURES

Peintures vendues :

soit dans les commerces de détail (contenants de 100 ml et plus)

soit dans les commerces en gros (contenants de moins de 170 litres pour fin architecturale seulement)

apprêts et peintures (latex, alkyde, émail ou autre)

peintures à métal ou antirouille :

peinture aluminium

teintures

verniss

laques

produits ou préparations pour le traitement du bois (préservatifs) ou de la maçonnerie (dont les scellants acrylique pour entrées d'autos)

peintures de signalisation (celles disponibles dans les commerces de détails)



Peintures en aérosols

### RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX ORGANIQUES

Acétone, adhésifs, aérosols, allume-feu solide, alcool à friction, allume-feu liquide, colle, cire, antigel, calfeutrant, colorant, ciment plastique, combustible solide, combustible à fondue, dégivreur serrure, dégraissant, détacheur à l'huile, diluant à peinture, distillat de pétrole, encre, époxy, essence, éthylène glycol, goudron à toiture, graisse à moteur, huile à chauffage et à lampe, lubrifiant, méthanol, naphte, poli, poly fila, protecteur à cuir, suède ou vinyle, résine liquide, scellant à silicone, séparateur de tapisserie, teinture à souliers, térébenthine, toluène

### RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX INORGANIQUES

Acides, bases, oxydants, piles, pesticides et insecticides

### LAMPES FLUOCOMPACTES

Déposez les lampes non cassées et sans emballage.



*Si vous n'êtes pas convaincu qu'un produit dont vous voulez vous départir figure dans la liste, vous pouvez l'apporter le jour de la collecte et les employés formés qui seront sur place pourront vous informer.*

**Chaque contenant devra être exclusivement de provenance résidentielle.**

**Tous les produits devront être ramassés dans leur contenant d'origine.**

**Pour une question de sécurité, ne pas mélanger de produits.**

**« Avec l'arrivée du printemps, le temps est opportun pour offrir une collecte des résidus domestiques dangereux ».**

Lors de cette collecte, vous pourrez également apporter vos huiles usées, filtres à l'huile usagés et contenants d'huile (**usage non commercial seulement**). Ce service est également offert gratuitement tout au long de l'année par la Municipalité sur rendez-vous seulement. Merci de participer activement pour un environnement en santé!

## Collecte des monstres ménagers et des matériaux secs

La collecte hebdomadaire des monstres ménagers et des matériaux secs a recommencée au mois d'avril. La Municipalité procédera à une collecte hebdomadaire de ces matériaux à tous les mardis. Ce service continuera de fonctionner sur **appel seulement**. Vous devez communiquer avec le bureau municipal au 844-1218 pour enregistrer votre demande. Lors de votre appel, veuillez nous fournir la liste des objets à ramasser.

Il est essentiel que le matériel ramassé par la Municipalité soit trié correctement (ex :

les tapis doivent être roulés, le métal doit être trié, les fils ou la broche doivent être roulés ou attachés, etc.).

Vous pouvez disposer de vos pneus hors d'usage (usage non-commercial seulement) ainsi que des jantes. Toutefois, vous devez séparer les jantes des pneus.

Il est à noter que les carcasses de véhicules, les débris de déboisement, les ordures ménagères et les feuilles mortes ne seront pas ramassés lors de ces collectes hebdomadaires ainsi que tout le matériel recyclable.

Pour ce qui est des matériaux de construction ou de rénovation, vous pouvez communiquer avec la Municipalité pour connaître les endroits où vous pouvez disposer de ces matériaux à des coûts variés selon les items.

Merci de votre collaboration.



## Le plan de gestion des matières résiduelles

Notre municipalité fait partie de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) qui comprend les municipalités des trois MRC de La Côte-de-Beaupré, de L'Île-d'Orléans, de La Jacques-Cartier et les huit arrondissements de la Ville de Québec. La CMQ a élaboré et adopté un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) pour répondre aux nouvelles obligations de la *Politique québécoise sur*

*la gestion des matières résiduelles 1998-2008 du ministère de l'Environnement du Québec.*

En fait, on nous demande de faire plus pour améliorer la qualité de notre environnement tout en diminuant les risques pour notre santé et le plan de gestion nous sert de feuille de route.

Un plan de gestion est un ensemble de moyens choisis pour augmenter la quantité de matières valorisées tout en

diminuant les déchets à éliminer.

### Pourquoi un plan de gestion des matières résiduelles?

Parce que notre collectivité envoie une trop grande quantité de déchets à l'élimination.

Parce que nous ne recyclons pas assez les produits qui ont une valeur.

## On recycle la peinture, c'est notre nature !

Recyclage des restes de peinture et des contenants de peinture vides

Et oui, ça se recycle aussi !

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Saviez-vous qu'il est possible de récupérer près de 100 % des restes de peinture et de leurs contenants vides ?

Saviez-vous que les restes de peinture mis aux poubelles ou dans les évier polluent l'eau et le sol et, ainsi, portent atteinte à votre santé ?

Saviez-vous que, dans votre MRC,

plusieurs municipalités et commerçants ont mis en place un système pour la récupération de ces matières ?

Saviez-vous que vous pouvez contribuer à leur donner une deuxième vie ? Les résidus de peintures seront valorisés en peinture neuve et les contenants vides seront récupérés pour le métal.

Les restes de peinture et les contenants vides, pas dans MA poubelle !

### POUR EN SAVOIR PLUS :

[www.reduiremesdechets.com/mamunicipalite.html](http://www.reduiremesdechets.com/mamunicipalite.html)

[www.ecopeinture.ca](http://www.ecopeinture.ca)  
[www.recyc-quebec.gouv.qc.ca](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca)



Pour toutes questions ou commentaires, veuillez communiquer avec votre municipalité ou votre MRC.

Une initiative de votre municipalité et de votre MRC en collaboration avec la Fédération québécoise des municipalités et Éco-peinture, société québécoise de gestion écologique de la peinture.



## Où peut-on déposer nos résidus?

Lieu	Horaire	Clientèle visée	Matières admises
Collecte ponctuelle des Résidus domestiques dangereux Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier (418) 844-1218	25 mai 2008 7 septembre 2008 9h à 15h	Résidants de Saint-Gabriel-de-Valcartier seulement	Peintures et contenants vides
Écocentre de Stoneham 100, chemin Plante Stoneham-et-Tewkesbury (418) 848-2381	En tout temps sur les heures d'ouverture	Tous les citoyens  (frais pour les citoyens des municipalités autre que Stoneham-Tewkesbury)	Peintures et contenants vides
Écocentre Matrec 1700, boul. Jean-Talon Ouest Québec (418) 628-8666	Été (15 avril au 15 novembre) : du lundi au dimanche de 7h à 18h  Hiver (16 novembre au 14 avril) : du lundi au samedi de 8h30 à 16h30	Tous les citoyens, commerces et industries  (frais à prévoir)	Peintures et contenants vides

Pour des informations à jour, consultez régulièrement notre site Internet: [www.saint-gabriel-de-valcartier.ca](http://www.saint-gabriel-de-valcartier.ca)

## FORMATION/CONFÉRENCE SUR LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE ET DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS

Êtes-vous soucieux de votre environnement?

Désirez-vous réduire vos déchets?

*La Municipalité vous offre l'opportunité de vous procurer un composteur domestique en bois (mélèze) pour seulement 40,00 \$*

Au cours des 5 dernières années, la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier en collaboration avec Les Cantons-Unis de Stoneham-et-Tewkesbury a offert à ses résidents l'opportunité d'acheter des composteurs domestiques à un prix réduit et d'assister à une formation/conférence sur le compostage. Grâce à cette initiative, 125 composteurs domestiques ont été distribués sur notre territoire.

Cette année encore, la Municipalité est prête à offrir ce service aux résidents. Bien entendu, un minimum d'inscription est requis pour que cette activité puisse

avoir lieu. Nous invitons donc chaque personne intéressée par ce projet à communiquer avec le bureau municipal soit par téléphone au 844-1218 ou par courriel au [hlafrance@munsgdv.ca](mailto:hlafrance@munsgdv.ca) au plus tard le **12 mai 2008**. Veuillez mentionner si vous désirez acheter un composteur ou si vous désirez seulement participer à la conférence (gratuite).

L'activité aura lieu au Centre communautaire Valcartier (si le minimum d'inscription est atteint) au cours du mois de mai ou juin. Lors de la conférence, vous apprendrez à fabriquer votre compost tout en contribuant à la valorisation des résidus putrescibles. La conférencière invitée, Lili Michaud, agronome et baccalauréate en bioagronomie, offrira la conférence ([www.lilimichaud.com](http://www.lilimichaud.com)).

L'objectif est d'offrir aux citoyens une formation adaptée et efficace afin

d'encourager le compostage de résidus et ainsi réduire de 40% le volume des déchets domestiques.

La Municipalité versera une subvention par composteur acheté pour les résidents de Saint-Gabriel-de-Valcartier afin de réduire le prix de vente.

**Votre présence à la séance d'information n'est pas obligatoire afin d'obtenir votre composteur. Par contre, vous devez venir chercher votre composteur au Centre communautaire le soir de l'activité.**



## Participez au programme RECYC-FRIGO Environnement...c'est payant !

Saviez-vous que les réfrigérateurs et les congélateurs de 10 ans et plus sont de grands consommateurs d'électricité? Vous en séparer vous permettra de faire des économies d'énergie tout en posant un geste pour l'environnement.

Comment faire ? Tout simplement en participant au programme RECYC-FRIGO Environnement ! Ce programme offre un service gratuit de collecte de vos appareils à domicile, à condition que votre réfrigérateur ou votre congélateur ait 10 ans ou plus, qu'il soit toujours fonctionnel et branché et qu'il ait une dimension de 10 à 25 pieds cubes. Si vos

appareils répondent à ces conditions, il vous suffit de prendre rendez-vous en composant le **1-877-493-7446 (FRIGO)** ou en complétant un formulaire de collecte en ligne au [www.recyc-frigo.com](http://www.recyc-frigo.com). Un transporteur spécialisé viendra récupérer gratuitement votre appareil à domicile. De plus, un **chèque de 60\$** pour chaque appareil récupéré (pour un maximum de deux appareils par ménage) sera remis à son propriétaire dans un délai maximum de trois semaines après le ramassage du réfrigérateur ou du congélateur.



## Qu'est-ce que l'Herbicyclage?



Laisser les rognures de gazon au sol après l'avoir coupé, c'est ça faire de l'herbicyclage.

C'est une excellente source d'éléments nutritifs pour le sol. La pratique de l'herbicyclage permet d'économiser jusqu'à 30 % des besoins en engrais.

Déposez l'herbe coupée et les feuilles mortes autour des arbres, des arbustes et des légumes pour humidifier le sol et limiter la croissance de mauvaises herbes. Utilisez ces matières dans votre composteur domestique.

### LES RÉSIDUS VERTS NE SONT PAS DES ORDURES!

Ils ne sont pas acceptés dans la collecte hebdomadaire des ordures ménagères et des matières recyclables.

## Rappel important

À partir du **30 avril** toutes les structures considérées comme temporaires tels que les garages (en panneaux de bois, toile ou vinyle), les abris pour les arbres et les clôtures à neige doivent être démontées. Ces structures sont autorisées du 15 octobre au 30 avril. Compte tenu que ce règlement s'applique à tous les citoyens et citoyennes nous vous demandons de collaborer par respect pour votre voisinage.



## Journaliers (2) pour le Service des travaux publics

Entretien des terrains municipaux et divers travaux manuels. Vous devez obligatoirement posséder un permis de conduire pour appliquer sur ce poste.

### Conditions d'admissibilité pour ces emplois:

- 5 jours par semaine débutant le 2 juin et le 21 juin;
- Être âgé de 16 ans et plus;
- Être étudiant et retourner aux études à l'automne 2008.

**La priorité sera accordée aux candidats résidents à Saint-Gabriel-de-Valcartier.**

Les personnes intéressées doivent faire parvenir ou apporter un curriculum vitae au plus tard le **16 mai 2008** au bureau municipal de Saint-Gabriel-de-Valcartier. Vous pouvez également envoyer votre curriculum vitae par courriel au [admin@munsgdv.ca](mailto:admin@munsgdv.ca). Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec Richard Leblanc au Service des travaux publics au 844-1218.

## Message du Service des incendies

Enfin la neige est presque fondue et le grand ménage du printemps débute. Le Service des incendies tient à vous rappeler quelques conseils afin que vos activités se déroulent en toute sécurité. Malgré que la Municipalité fait la cueillette de la plupart des items non ménagers, le résidant est responsable pour la destruction du bois, des branches, des feuilles et du gazon. Dans le passé, on brûlait le bois couramment, parce qu'il n'y avait pas beaucoup d'options. Maintenant, nous sommes tous sensibles au fait que le brûlage d'herbe est inutile et dangereux en plus d'être difficile à contrôler sous les bourrasques du vent et que le brûlage endommage l'environnement en dégageant des contaminants dans l'air. Aujourd'hui nous avons de meilleures alternatives pour la destruction des matières résiduelles tels que le compostage, le déchiquetage ou le recyclage et le brûlage devrait être réservé en dernier recours.

### CONSEILS DE SÉCURITÉ POUR LES FEUX À CIEL OUVERT

Les feux à ciel ouvert devront seulement avoir lieu si les précautions suivantes sont prises:

- 🔥 Les feux doivent être allumés dans les installations appropriées tels que les foyers, barbecues et autres installations prévues à cette fin (baril en métal avec couvercle pare-étincelles, un parterre minéral avec pourtour exempt de matière végétale).
- 🔥 Les contenants mentionnés ci-haut doivent être à une distance minimale de 4 mètres des arbres/arbustes ou toute autre installation ou construction.
- 🔥 Vous ne devez pas allumer un feu ni maintenir un feu si les vents excèdent 20km/h.
- 🔥 Vous devez toujours avoir en main un outil d'extinction tels qu'une pelle, un seau d'eau ou un boyau d'arrosage.
- 🔥 Signaler votre intention de brûler auprès de vos voisins.
- 🔥 Ne pas brûler près des voies carrossables puisque la fumée empêche la bonne visibilité des conducteurs.
- 🔥 Ne brûler que des matières sèches.
- 🔥 **NE JAMAIS LAISSER UN FEU SANS SURVEILLANCE.**

**VEUILLEZ CONSULTER LE PANNEAU**



### INDICATEUR SITUÉ DEVANT LE GARAGE MUNICIPAL - IL VOUS INDIQUERA SI LES FEUX À CIEL OUVERT SONT PERMIS.

Plusieurs matières ne devront jamais être brûlées puisqu'elles posent un danger à la santé humaine et environnementale:

- 🔥 Des ordures ménagères, tapis, fils électriques, produits pétroliers, plastique, bois traité, caoutchouc, bardeau d'asphalte, styromousse, pneus, carcasses d'animaux et fumier. La plupart de ces matières peuvent être ramassées par la Municipalité. Veuillez téléphoner au 844-1218 pour prendre rendez-vous.

### SAVIEZ-VOUS QUE...

Afin de faciliter le travail des pompiers, ambulanciers, policiers et celui des équipes d'urgence qui pourraient intervenir sur votre propriété, il est important de **bien afficher le numéro civique sur votre demeure** ainsi que sur votre boîte aux lettres (si applicable).

## Contrôle biologique des moustiques et de mouches noires à Saint-Gabriel-de-Valcartier

La firme GDG Environnement Ltée s'est vue octroyée le contrat du contrôle biologique des moustiques et des mouches noires pour la saison estivale 2008. L'opération reçoit les autorisations requises par le ministère de l'Environnement du Québec. Les traitements débutent tôt le printemps et se poursuivent jusqu'à la fin du mois d'août.

Les membres de l'équipe de GDG Environnement parcourront la Municipalité et ses alentours à plusieurs reprises tout au long de la saison afin d'effectuer les traitements. Le biologiste responsable désire informer la population sur le fait que l'insecticide biologique utilisé est sans danger, tant pour la population que pour les autres organismes vivants et que les travaux seront supervisés avec professionnalisme.

Les résultats escomptés par ces opérations seront une diminution de la nuisance de l'ordre de 80% et plus. La protection ainsi obtenue s'étendra jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2008.

En 2008, tous sont sensibilisés au risque du virus du Nil occidental (VNO) et au fait que les piqûres de moustiques ne

sont plus seulement une question d'inconfort mais aussi de santé. Le ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS) et l'Institut de Santé Publique du Québec (INSPO) ont confirmé la sécurité du contrôle biologique avec le B.t.i. Dans ce contexte, nous sollicitons la collaboration des citoyens pour nous permettre l'accès à toutes les zones productrices de moustiques.

L'équipe a pris résidence dans notre Municipalité pour la durée du contrat, soit de la mi-avril jusqu'à la fin août. La personne responsable de l'équipe est M. Éric Cliche. **Vous pouvez le rejoindre au (418) 844-0130. S.v.p. laissez un message.**

### QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

Afin d'éviter une « nuisance » artificielle, certains comportements sont à adopter :

- **Toute piscine non démarrée génère des moustiques dès la troisième semaine de mai;**
- **Garder les gouttières en bon état et propres afin de permettre l'évacuation de l'eau;**
- **Attention aux pneus laissés à l'extérieur à proximité des habitations et qui contiennent de l'eau;**

- **Votre bateau ou chaloupe doit être entreposé à l'envers ou assurez-vous d'enlever le drain;**
- **Vider l'eau accumulée dans les bâches;**
- **Les brouettes et les seaux constituent d'excellents producteurs de maringouins s'ils passent une semaine remplis d'eau.**



**Cette eau accumulée est susceptible de produire plusieurs centaines de moustiques à chaque 7 à 8 jours.**

**La Municipalité est à la recherche de bénévoles pour les tests de nuisance pour le contrôle biologique des moustiques et des mouches noires**

L'efficacité de l'opération est mesurée par des « tests de nuisance ». Les données de nuisance doivent être prélevées par le personnel de GDG Environnement accompagné d'un témoin extérieur de la firme. Ces mesures seront effectuées trois fois par semaine sur le territoire. Nous sommes à la recherche de témoins. Si vous êtes intéressé à participer, veuillez s'il vous plaît nous communiquer votre intérêt au **844-1218**. La durée de l'intervention est d'environ 15 à 30 minutes.

## Journée familiale– Des activités pour toute la famille !

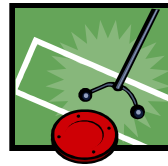
Bienvenue à tous les résidants, familles et amis!

La Municipalité vous invite à venir vous amuser lors de cet événement annuel rempli de jeux amusants et d'activités pour tous. Cette année, la Journée familiale aura lieu **vendredi le 22 août et samedi le 23 août au Centre communautaire et sur le terrain municipal.**

### Activités:

- Tournoi de balle donnée
- Terrasse (bière)

- Casse-croûte
- Jeux gonflables
- Maquillage
- Concours
- Pataugeuse
- Soccer
- Jeux de cartes
- Animation
- Casse-croûte
- Palets, pétanques, fers



**N'oubliez pas de vous inscrire pour le tournoi de balle donnée ! Appelez Pamala Hogan Laberge au 844-2097.**

- Souper spaghetti
  - Super party extérieur
- La journée familiale débute le vendredi soir avec le tournoi de balle donnée (pour le plaisir seulement, bien sûr) et les activités débutent le samedi à midi pour se terminer à 2h.

### COÛTS

Tournoi balle donnée : 10 \$/joueur

Entrée activités du samedi : 2\$

Souper spaghetti :

3\$/enfant

5\$/adulte

gratuit/4 ans et moins



## Inscription balle-molle

Cherchez-vous une activité cet été?

Aimeriez-vous faire de l'exercice tout en vous amusant, en relaxant et en socialisant? Venez faire partie de la ligue de balle-molle de Saint-Gabriel-de-Valcartier !

### Ligue masculine

- Hommes et garçons âgés de 15 ans et plus
- Mardi et jeudi soir débutant le 20 mai
- 100\$ (120\$ pour non-résidants)

### Ligue féminine

(Aucune expérience requise, une belle activité pour s'amuser!)

- Femmes, filles âgées de 12 et plus et garçons âgés de 12 à 14 ans

- Lundi soir débutant le 26 mai
- 50\$ (70\$ pour non-résidants)

### Ligue de balle pour enfants

- Mercredi débutant le 25 juin
- De 3 à 7 ans : 18h00 à 19h00
- De 8 à 11 ans : 19h15 à 20h30
- 30\$ par enfant/50\$ pour 2 enfants/80\$ pour 3 enfants



Vous pouvez vous inscrire auprès de Pamala Hogan Laberge au 844-2097 ou en personne au Centre communautaire, la semaine de 8h30 à midi et 13h00 à 16h30 ou par courriel au [plaberge@mungsdv.ca](mailto:plaberge@mungsdv.ca) **avant le 9 mai.**

## Horaires de la pataugeuse

- La pataugeuse est ouverte à tous les jours, si la température le permet, du lundi au vendredi de 15h30 à 18h00 et samedi et dimanche de 13h00 à 18h00 du 21 juin au 24 août. À compter du 16 août, l'horaire de fin de semaine s'appliquera. L'entrée est gratuite et la supervision d'un adulte est requise.



### RECHERCHONS

-Quelqu'un pour organiser le tournoi de fer à cheval pour la journée familiale.

-Marqueurs pour les parties de balle donnée

-Des bénévoles dévoués pour aider les instructeurs de soccer

**Si vous êtes intéressés, veuillez appeler Pamala Hogan Laberge au 844-2097 avant le 9 mai.**

-Marché des fermières :

**Vous voudriez vendre vos produits de fabrication artisanale au marché des fermières cet été ? Ou, avez-vous une idée ou un projet à présenter pour le marché ? Dans l'affirmatif, veuillez communiquer avec M. Raymond Blouin au 844-0037.**

## Inscription soccer

La journée d'ouverture aura lieu le samedi 17 mai, si la température le permet, sinon, le 24 mai. Ceux qui sont intéressés à acheter ou vendre de l'équipement usagé pourront le faire lors de cette journée. (Échange/marché aux puces d'équipement de midi à 13h00)

### Horaires de la journée d'ouverture

- 4 à 5 ans : 13h00 - 13h45
- 6 à 7 ans : 14h00 - 14h45
- 8 à 10 ans : 15h00 - 15h45
- 11 à 12 ans : 16h00 - 16h45

### Horaires hebdomadaires

(Mardi ou jeudi)

L'horaire sera déterminée en



fonction des inscriptions reçues et vous sera confirmée le 17 mai.

Coût (inclus l'uniforme):

40\$ par enfant (60\$ pour non-résidants)

Vous pouvez vous inscrire auprès de Pamala Hogan Laberge au 844-2097 ou en personne au Centre communautaire, la semaine de 8h30 à midi et 13h00 à 16h30 ou par courriel au [plaberge@mungsdv.ca](mailto:plaberge@mungsdv.ca) **avant le 9 mai.**

Si vous voulez jouer mais ne voyez pas votre groupe d'âge ci-haut, SVP nous faire part de votre intérêt puisqu'il y a possibilité de former les groupes suivants le vendredi soir:

- 13 à 15 ans
- 16 à 17 ans
- Femmes
- Hommes

## Terrain de jeux et Groupe de jeux 2008– Du 7 juillet au 15 août 2008 Lundi au vendredi (Terrain de jeux seulement) de 10h à 15h30

### Terrain de jeux

Les jeunes, âgés entre 5 et 12 ans, qui participeront à ce programme seront encouragés à :

- Jouer et partager;
- Respecter les autres;
- Développer leur coordination musculaire par des activités physiques et des jeux;
- Partager leurs idées et le matériel;
- Développer une image de soi et une attitude positive.

Une équipe d'animation dynamique et responsable attend vos jeunes. Afin d'offrir un été des plus merveilleux, toute l'équipe suivra un cours de premiers soins et une formation en animation.

### Immersion anglaise

Suite à la demande de plusieurs parents, nous sommes fiers de pouvoir offrir aux jeunes l'immersion anglaise intégrée au programme du Terrain de jeux. Chaque groupe bénéficiera d'au moins un moniteur qui animera certaines activités en anglais uniquement afin de faire pratiquer les connaissances de la langue anglaise de votre jeune.

### Groupe de jeux

Les enfants de 3 à 5 ans participeront aux jeux, comptines et bricolages. L'horaire sera le même que le Terrain de jeux, mais seulement du **mardi au jeudi** (3 jours).

### Service de garde

Il y aura un Service de garde à votre disposition de 7h à 10h et aussi en fin de journée de 15h30 à 18h au coût de 35\$ par semaine par famille ou 150\$ pour l'été par famille. **Ce service nécessite une réservation et le paiement à l'avance lors de l'inscription.** Tout enfant présent hors des heures régulières du Terrain de jeux sera sujet aux tarifs du Service de garde. (15\$ par jour)

### Inscriptions

Vous trouverez la fiche d'inscription ci-jointe. Nous vous demandons de bien vouloir remplir toutes les sections. Pour plus d'informations ou pour vous procurer d'autres fiches d'inscription, veuillez communiquer avec Pamala Hogan Laberge par téléphone au 844-2097, par courriel à [plaberge@munsgdv.ca](mailto:plaberge@munsgdv.ca) ou vous pouvez vous les procurer sur notre site Internet sous l'onglet «Services». **Nous vous demandons de bien vouloir remplir une fiche d'inscription par enfant.**

La période d'inscriptions pour les résidents de Saint-Gabriel-de-Valcartier débutera le 12 mai. Pour les non-résidents, celle-ci débutera le 26 mai. La date limite d'inscriptions est le 12 juin, toute inscription reçue après cette date sera augmentée de 20\$. Les inscriptions peuvent se faire par la poste, dans le dépôt de nuit de l'hôtel de ville ou en vous présentant au Service des loisirs pendant les heures d'ouverture (du lundi au vendredi de 8h30 à 15h). Toute inscription doit être accompagnée du paiement complet (frais du Terrain de jeux et du Service de garde).

Nous offrons les méthodes de paiement suivantes :

- **argent comptant,**
- **chèque** ou série de chèques postdatés (le paiement final doit être fait au plus tard le 1er août 2008) libellés au nom de la «Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier»
- **paiement direct** au Service de la comptabilité pendant les heures de bureau (8h30 à 12h et 13h à 16h30).

Il est à noter qu'il n'y a aucun remboursement sauf pour raisons médicales.

### Service de garde—semaine du 18 au 22 août

Il y a possibilité d'offrir un Service de garde pendant la semaine du 18 au 22 août s'il y a suffisamment de participants. Nous vous demandons d'indiquer votre intérêt sur la fiche d'inscription et, si le nombre minimum est atteint, nous vous informerons si l'activité a lieu.

### Qu'est-ce qu'on doit apporter au Terrain de jeux?

- Un dîner sain (aucune arachide SVP);
- Quelques collations;
- Une bouteille d'eau;
- De la crème solaire;
- Un chapeau;
- Un imperméable ou un chandail, selon la température;
- Un maillot de bain et une serviette;
- Sa bonne humeur et le plein d'énergie!

***N'oubliez pas de bien identifier les effets de votre enfant! Nous avons toujours une abondance d'items non réclamés à la fin de chaque été.***

### Sécurité et comportement

Le Service des sports et loisirs a comme objectif d'offrir des activités stimulantes et amusantes adaptées selon les besoins des différents groupes d'âge. Il y aura un ratio de 1 moniteur pour 10 enfants. Tous les moniteurs participent à une formation conçue pour les moniteurs de camp de jour et assistent à un cours de premiers soins. De plus, le personnel est supervisé par la Directrice des Sports et loisirs.

#### Code disciplinaire

La violence physique ou verbale et le non-respect envers quiconque ne seront pas tolérés. Le résultat d'un tel comportement sera une expulsion immédiate sans remboursement.

Le Service des sports et loisirs se réserve le droit d'expulser un participant après trois (3) avertissements, et ce sans aucun remboursement. Dépendant de la nature et de la sévérité de l'acte, les avertissements peuvent être contournés s'ensuivant de l'expulsion immédiate.

### Tarification

Ces prix incluent le transport par autobus, les activités spéciales, les sorties et le chandail du Terrain de jeux. **Les inscriptions tardives seront sujettes à des frais additionnels de 20\$.**

	Résidents		Non-résidents	
	Terrain de jeux	Groupe de jeux	Terrain de jeux	Groupe de jeux
<b>1er enfant</b>	<b>200\$</b>	<b>250\$</b>	<b>250\$</b>	<b>375\$</b>
<b>2e enfant</b>	<b>180\$</b>	<b>225\$</b>	<b>250\$</b>	<b>375\$</b>
<b>3e enfant et plus</b>	<b>160\$</b>	<b>200\$</b>	<b>250\$</b>	<b>375\$</b>
<b>Hebdomadaire</b>	<b>N/A</b>	<b>75\$</b>	<b>N/A</b>	<b>95\$</b>

## Sports et loisirs – Programmation d’été 2008

**SERVICE DES SPORTS ET LOISIRS**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER**  
**SPORTS AND RECREATION DEPARTMENT**

**FORMULAIRE D’INSCRIPTION - REGISTRATION FORM**  
**IDENTIFICATION DE LA FAMILLE - FAMILY IDENTIFICATION**

Nom du père - Father's Name :	Tél. rés. - Home Phone :	Tél. bur. – Office Phone :
Adresse - Address:	Ville - Town :	Code postal – Postal Code :
Nom de la mère – Mother's Name :	Tél. rés. – Home Phone :	Tél. bur. – Office Phone :
Adresse - Address :	Ville - Town :	Code postal – Postal Code :

*IDENTIFICATION DE LA PERSONNE QUI RECEVRA LE RELEVÉ 24 (obligatoire pour ateliers aux amis et bouts de chou)*

*IDENTIFICATION OF THE PERSON WHO WILL RECEIVE THE RELEVÉ 24 (obligatory for activities for children under 16)*

Nom – Name:	Prénom – First Name:	Numéro d'ass. sociale - Social Ins. No.:
Adresse - Address :	Ville - Town :	Code postal – Postal Code :

## INSCRIPTION – REGISTRATION

Nom - Name :	Prénom – First Name :	Date de naissance – Date of Birth :
Adresse – Address :	Ville – Town :	Code postal - Postal Code :
Numéro d'ass. maladie – Health Ins. No.:	Allergies :	Adresse pour autobus - Adress for bus
Activité – Activity :	Horaire – Schedule :	Coût - Fees :
Grandeur - Size      Gilet / Jersey	Grandeur – Size      Shorts	Grandeur - Size      Bas / Socks

J'autorise la direction du Service des sports et loisirs de Saint-Gabriel-de-Valcartier à intervenir en cas de blessure ou de malaise.

I authorize the management of the Sports and Recreation Department of Saint-Gabriel-de-Valcartier to intervene in case of a medical emergency.

Signature: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_

Réservé à l'administration – For office use only			
Total payé – Total paid	Cheque / Monnaie -Cash	Date	Initials





# L'événement Découverte du Croissant vert de Québec



**Découvrez et célébrez l'histoire de La Jacques-Cartier avec nous!**

En août 2008 toute la population sera conviée à un événement régional mobilisateur et rassembleur, *L'Événement Découverte du Croissant vert de Québec*, qui permettra de découvrir et de célébrer les richesses historiques, patrimoniales et culturelles qui caractérisent la MRC de La Jacques-Cartier.

### 30-31 août 2008 – Visite en autobus de Saint-Gabriel-de-Valcartier

Visitez une partie des circuits animées «Lieux de culte, Lieux de progrès » soit Saint-Gabriel-de-Valcartier, Shannon et Stoneham-Tewksbury. Chaque village vous proposera des activités distinctes. Les visites par autobus sont prévues pour l'après-midi. Pour plus d'informations,

veuillez consulter le site Internet de la MRC; [www.mrcdelajacquescartier.qc.ca](http://www.mrcdelajacquescartier.qc.ca).

### 30-31 août 2008 – Visites animées de sites historiques et patrimoniaux

Des visites vivantes et interactives seront proposées aux participants, dans chacune des neuf municipalités de la MRC. Ils seront propulsés dans le passé au cours des trois circuits thématiques à la saveur de La Jacques-Cartier.

### 31 août 2008 –Fête champêtre

Point culminant de l'Événement Découverte, la fête champêtre sera l'occasion de fraterniser et de célébrer l'histoire de la MRC de La Jacques-Cartier. L'événement aura lieu sur le site enchanteur de la chapelle de Stoneham-et-Tewkesbury au cœur de la vallée de la

Jacques-Cartier et offrira une gamme d'activités pour les enfants, les adolescents et les adultes.



Découvrez et célébrez  
La Jacques-Cartier  
avec nous !

## ON RECHERCHE

*La MRC recherche des documents, archives et photos historiques. Si vous possédez des documents d'intérêt, s'il vous plaît communiquez avec Mme Debbie Chakour au 844-2273.*

Pour des informations à jour, consultez régulièrement notre site Internet: [www.saint-gabriel-de-valcartier.ca](http://www.saint-gabriel-de-valcartier.ca)

## Club de lecture d'été

Le club de lecture d'été débute bientôt! Toutes sortes d'aventures vous attendent à un livre près !

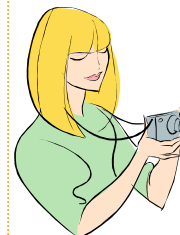
Les enfants du primaire recevront, au début de juin, une invitation pour s'inscrire au Club de lecture d'été. Pour s'inscrire, il suffit de se rendre à la bibliothèque municipale pendant les heures d'ouverture à compter du 2 juin et remplir le formulaire d'inscription, ensuite, commencer à lire ! En lisant, les membres du Club de lecture d'été gagneront des points qu'ils pourront échanger contre des prix et des billets

pour le tirage de fin d'été. Pour plus d'information, visitez la bibliothèque municipale cet été.



## Exposition de photographie à la bibliothèque municipale

L'oeuvre de Micheline Laforest, résidente de Saint-Gabriel-de-Valcartier, sera en exposition à la bibliothèque vers la mi-mai.



En se servant de macro photographie, cette artiste porte le visionneur à entrer dans le monde miniature des fleurs avec sa perspective charmante et exceptionnelle. Informez-vous à la bibliothèque pour les dates précises.

## HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Lundi 14h - 16h30

Mardi 10h - 12h

18h30 - 20h30

Mercredi 18h30 - 20h30

Samedi 14h - 16h

### HEURES D'ÉTÉ

Du 2 juillet au 8 septembre

Lundi 19h - 20h30

Mercredi 19h - 20h30

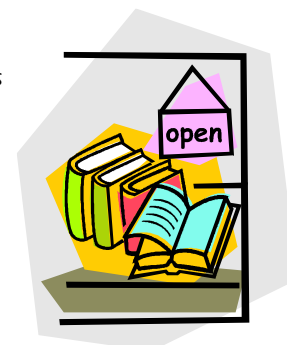
La bibliothèque sera fermée les jours fériés suivants:

19 mai

24 juin

1er juillet

1er septembre



PROCHAINE ÉDITION DU BULLETIN:  
SEPTEMBRE 2008

## ENSEMBLE, AU COEUR DE LA NATURE



1743, boulevard Valcartier  
Saint-Gabriel-de-Valcartier (Québec)  
G0A 4S0

Téléphone: 418-844-1218  
Télécopieur: 418-844-3030  
Courriel: admin@munsgdv.ca

## Champion Canadien de biathlon Marc-André Bédard [www.marcandrebedard.biz](http://www.marcandrebedard.biz)

La Municipalité souhaite féliciter Marc-André Bédard pour sa récente médaille d'or à la Coupe d'Europe de biathlon en Italie, le 12 mars 2008. M. Bédard qui demeure à Saint-Gabriel-de-Valcartier est le troisième Canadien à remporter cette médaille dans les deux dernières décennies. Suivant une courte période de repos, M. Bédard continuera son entraînement avec l'équipe Nationale de biathlon en vue des Olympiques de 2010 à Vancouver et continuera à acquérir de l'expérience sur le circuit de la Coupe du Monde. Nous lui souhaitons le meilleur succès dans sa démarche pour l'or Olympique !

## Calendrier d'activités d'été

### Mai

9 – Dernière journée pour les inscriptions de balle-molle et soccer

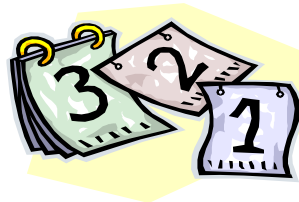
12 – Dernière journée pour s'inscrire à la formation /conférence sur le compostage

12 – Début des inscriptions d'été pour le Terrain de jeux et le Groupe de jeux (résidents seulement)

16 – Dernière journée pour déposer un CV pour les postes de journaliers aux Travaux publics

25 – Collecte de résidus domestiques dangereux par apport volontaire

26 – Début des inscriptions d'été pour le Terrain de jeux et le Groupe de jeux pour non-résidents



### Juin

21 – Ouverture de la pataugeuse (si la température le permet)

### Juillet

7 – Début du Terrain de jeux

8 – Début du Groupe de jeux d'été

### Août

15 – Fin du Terrain de jeux

16 – Pataugeuse, nouvel horaire de 13h à 18h à tous les jours

22 & 23 – Tournoi de balle donnée et Journée familiale

24 – Fermeture de la pataugeuse

30 & 31 – L'Événement Découverte de la MRC

## MESSES ET SERVICES RELIGIEUX

### Église Christ Anglican

Le 1er et le 3ième dimanche de chaque mois à 11h

### Église Presbytérienne St-Andrew

4 mai, 1er juin, 29 juin, aucun service religieux au mois de juillet

### Église Unie St-Andrew

18 mai, 15 juin, aucun service religieux au mois de juillet

### Église Catholique St-Gabriel

À tous les dimanches à 9h30

À tous les jeudis à 19h

La messe du jeudi soir terminera le 12 juin pour la saison estivale et recommencera le 2 octobre

## La composition à 10 chiffres sera bientôt obligatoire



- En 2008, pour effectuer un appel local, les entreprises et les consommateurs de la région téléphonique 418 devront composer l'indicatif régional suivi du numéro de téléphone, et ce, en tout temps sauf dans le cas des appels vers un numéro débutant par 310. Ce nouveau mode de composition a également été implanté avec succès en 2006 dans de nombreuses régions du Québec et de l'Ontario. De plus, de nouveaux indicatifs régionaux entreront en vigueur :
- - Le 438 dans la région de Montréal en 2007 ;
- - Le 226 dans la région du 519 en 2007 ;
- - Le 581 dans la région du 418 après septembre 2008.
- Préparez-vous maintenant ! Visitez le [www.10chiffres.ca](http://www.10chiffres.ca).